

Commission n°4

**DU POPULISME BUREAUCRATIQUE COMME
IDEAL-TYPE DE LA CULTURE DU DEVELOPPEMENT
(Cas du développement rural en Afrique de l'Ouest)**

par Jean-Pierre CHAUVEAU
(ORSTOM - Institut Français de Recherches
pour le Développement en Coopération)

**De la culture occidentale du développement à la culture des
«développeurs»**

Le thème de la culture occidentale du développement soumis à notre réflexion évoque deux sortes de question différentes bien qu'étroitement associées.

1) La première est celle de la **spécificité culturelle de la civilisation occidentale** contemporaine, de ses racines historiques et de son rôle dans la diffusion à l'échelle mondiale de la civilisation «moderne». Dans cette perspective, parler de «culture occidentale du développement» relève du pléonasme dans la mesure où le «développement» est une manière de concevoir l'évolution des sociétés associée au complexe culturel très particulier apparu en Occident à partir du XVIIe siècle et fondé sur la prééminence des valeurs de la Raison, de l'Individu (duquel émane la Raison libérée

Fonds Documentaire IRD



010021169

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: Bx21169 Ex: 1

L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

SECURITE, STABILITE
ET DEVELOPPEMENT

Actes des journées d'études de Paris

Les opinions exprimées dans cet ouvrage n'engagent que la seule
responsabilité de leurs auteurs

Secrétariat de la Défense Nationale
Diffusion: La Documentation Française
1993

des contraintes collectives et de la Tradition) et du Progrès (comme application de la Raison à la conduite du gouvernement des hommes et des choses). Il s'agit d'un domaine de réflexion trop vaste pour être abordé ici, sauf à rappeler l'**ambivalence particulière à la culture occidentale** (Weber 1964, Foucault 1966, Dumont 1977, Polanyi 1983).

D'un côté, en effet, elle se pose comme **méta-culture** à vocation universelle au nom de l'universalité au moins virtuelle de ses valeurs. Le Développement est, de ce point de vue, la figure emblématique de cette prétention, comme simultanément fin et moyen de la réalisation de l'unité de la Raison humaine. D'un autre côté, l'histoire des cultures et des sociétés occidentales révèle que **celles-ci demeurent en fin de compte soumises aux mêmes procédures socio-culturelles que les sociétés dont elle prétend orienter l'évolution**. On a ainsi pu établir les conditions culturelles «non rationnelles» et contingentes qui prévalurent dans l'émergence de la culture rationnelle occidentale ; la permanence dans l'histoire culturelle occidentale des éléments culturels de type holistique (par opposition aux valeurs individualistes) qui explique l'existence de formes particulières de développement au sein même des sociétés occidentales ; enfin le caractère éminemment relatif et local de la culture occidentale en dépit de sa prétention universaliste : ainsi que le dit Sahlins, «le caractère unique de la civilisation occidentale réside peut-être dans l'illusion que la société et l'économie sont construites de manière pragmatique».

En fin de compte, l'incontestable efficacité de la Raison pratique que la culture occidentale affiche comme démonstration objective de son universalité ne la dispense pas d'être soumise aux règles non moins universelles de la reproduction culturelle. De ce point de vue, la Science et le Développement opèrent aussi comme mythes

fondateurs de la modernité occidentale (Baré 1987) et ils produisent aussi des connaissances qui font écran pour penser certaines réalités de l'histoire et du fonctionnement des sociétés, qu'il s'agisse des sociétés occidentales elles-mêmes - l'image que les Occidentaux ont de leur culture relève évidemment de stéréotypes culturels - ou des sociétés «autres» - les Occidentaux projetant sur celles-ci leurs propres stéréotypes culturels, en les définissant en quelque sorte par excès ou par défaut.

2) La seconde question, plus délimitée, qu'évoque le thème de la culture occidentale du développement nous occupera seul ici. Il s'agit des **traits culturels qui caractérisent les acteurs professionnels du dispositif institutionnel du Développement** ou encore, pour faire bref, de la culture des «développeurs». Cette question est évidemment étroitement liée à l'approche plus générale évoquée précédemment en ce que les opérateurs occidentaux de développement apparaissent comme doublement marqués par la culture occidentale. En effet, pour une part, ils véhiculent les valeurs communes de leur culture d'appartenance sur le développement et, pour une autre part, ils sont professionnellement tenus d'assurer l'instrumentalisation et la diffusion de ces valeurs dans un milieu social censé en manquer. Ils représentent en quelque sorte la culture du développement en action.

Nous pouvons ainsi désigner par la notion de **dispositif de Développement** non seulement les structures concrètes et organisées de conception et d'administration des interventions (incluant les agents spécialisés et hiérarchisés qui la mettent en oeuvre : responsables politiques et administratifs, experts, personnel local ...) mais aussi un ensemble de représentations et de normes acquises structurant les manières de percevoir, de penser et d'agir des acteurs. Un tel

dispositif constitue une véritable institution sociale dans laquelle la culture « commune » du développement est redoublée par une culture d'organisation ou professionnelle, avec ses variantes correspondant aux positions sociales des différentes catégories d'agents vis-à-vis de la société globale, ou correspondant aux contextes spécifiques (historiques, nationaux et internationaux) de ce dispositif. La professionnalisation du développement contribue paradoxalement à renforcer encore les dispositions mentales inconscientes des acteurs sociaux relativement aux valeurs que la culture occidentale associe à la notion de développement.

C'est donc à rendre compte de ces dispositions largement inconscientes (ce qui est précisément le propre des « habitus » culturels) que nous allons nous attacher. Nous procéderons en combinant une approche historique et une approche analytique.

1) Partant du constat qu'aujourd'hui le développement dit « participatif » est considéré comme le modèle unanimement reconnu dans le domaine du développement rural en Afrique de l'ouest, nous avancerons la thèse qu'en dépit du caractère récent et alternatif qui lui est prêté par ses plus ardents partisans, il constitue la figure initiale et paradigmatique de la culture du développement depuis la période coloniale ;

2) Nous analyserons ensuite les deux composantes fondamentales que révèle le modèle participatif de développement : a) l'organisation bureaucratique comme idéal-type d'autorité légitime, et b) le populisme comme conception idéale-typique que se font les développeurs de leurs rapports aux populations paysannes africaines telles qu'ils se les représentent (la notion d'idéal-type, tirée de Max Weber, désigne le concept abstrait réunissant un ensemble de traits caractéristiques d'un phénomène historiquement observé) ;

3) Nous décrirons enfin comment la contradiction permanente de ces deux composantes aboutit paradoxalement à la reproduction

du populisme bureaucratique comme idéal-type, à peu près inchangé depuis le début de la colonisation, de la culture du développement.

Questions autour du modèle participatif contemporain de développement

Depuis les années 1970, s'est diffusée au point de devenir hégémonique l'idée que la « Participation populaire » dans le développement (définie comme « l'implication (*involvement*) d'un nombre significatif de personnes dans des situations ou actions qui améliorent leur bien être » : Cohen et Uphof 1978) représenterait une stratégie radicalement différente des conceptions privilégiant l'initiative des agences de développement et le recours au capital, et impliquant par conséquent, la passivité de la majorité de la population. La Participation populaire est une condition et non plus une conséquence du processus de développement. Cette conception, centrée sur les besoins fondamentaux des populations et sur leur propre capacité d'organisation, représenterait un tournant décisif et récent vis à vis des théories et des pratiques de développement antérieures.

La philosophie du « modèle participatif » de développement rural s'est effectivement imposée auprès des catégories les plus diverses d'agents intervenant dans le développement : les ONG, mais aussi les institutions internationales d'aide et de financement du développement, les services de coopération des principaux pays industrialisés, les universitaires, les publicistes. Tous se réfèrent à la Participation comme à une conception alternative récente et désormais incontournable, en tant que modèle d'intelligibilité de la réalité comme en tant que modèle d'action. En bref, tout se passe

comme si le «développement participatif» (terme générique recouvrant diverses appellations : développement à la base, décentralisé, communautaire, auto-centré, coopératif, par autopromotion paysanne etc.) était l'aboutissement d'un processus cumulatif des savoirs et des expériences sur le développement rural dont l'application permettrait d'attendre raisonnablement de meilleurs résultats que ceux enregistrés jusqu'ici.

Sans que l'on puisse ici entrer dans le détail de la démonstration, on peut proposer une tout autre lecture de l'histoire institutionnelle du développement rural en Afrique de l'ouest (Chauveau 1991). On peut ainsi repérer précisément le moment où se diffuse de manière décisive le «modèle participatif» de développement rural : dans les administrations coloniales britannique et française, immédiatement après la Première Guerre mondiale, lorsque, passée la phase de conquête militaire, les tentatives coloniales de transformer par la contrainte et en profondeur les sociétés et les économies rurales échouèrent. L'association des paysans devient le maître-mot contre la doctrine de l'exploitation autoritaire et destructive des ressources, prônée auparavant par le «Pacte colonial». Loin d'en être le simple prolongement, comme il est dit souvent, la politique de «mise en valeur» prônée par le ministre Sarraut en 1920 en prend le contre-pied pour promouvoir, déjà, «l'accroissement économique et le développement humain». Une citation de l'Inspecteur général de l'agriculture de l'A.O.F., Yves Henry, est on ne peut plus explicite (Henry 1922) :

«Eduquer le paysan, lui donner les moyens de s'outiller, puis d'apporter progressivement à sa terre les améliorations foncières sans lesquelles tout programme ne serait qu'un vain mot, quel horizon nouveau ces nécessités ouvrent à la politique africaine et combien de questions inattendues elles

posent aux pouvoirs publics !

On n'en retiendra ici que trois, les trois principales, et dans l'ordre où elles se présenteront dans la pratique.

La première, elle se posera demain. Comment réalisera-t-on le groupement des producteurs et quels moyens financiers mettra-t-on à leur disposition pour l'amélioration de l'outillage et de la culture ?

L'expérience répond : organisez la mutualité agricole, sous ses formes les plus diverses et particulièrement par le syndicat, la caisse de crédit, la coopérative de producteurs.

En A.O.F. ces associations trouveront une base excellente dans les Sociétés de Prévoyance dont quelques unes ont, au Sénégal, un actif important.

Mais elles n'auront une existence assurée, elles ne rempliront leur office qu'à la double condition d'être vraiment des associations agricoles et de voir briser le cadre qui fait des sociétés de prévoyance actuelles des organes purement administratifs et qui les étouffent.

Le paysan ne les comprendra, son initiative ne sera éveillée, il n'en tirera pleinement profit que si ces organes sont extrêmement souples et que si la tutelle administrative nécessaire au début se fait de plus en plus lâche, pour disparaître finalement et être remplacée par un simple pouvoir de contrôle.»

Durant l'entre-deux-guerres, experts et administrateurs coloniaux, tant britanniques que français, formalisent ainsi une théorie cohérente de la politique agricole fondée sur la «prise en compte des spécificités du «paysan noir» et l'impossibilité de tout autre alternative que la promotion de ce «paysannat» ou de la «voie paysanne» pour développer l'agriculture. Les experts coloniaux insistent sur : 1) le

caractère incontournable de l'association des paysans aux projets coloniaux (*versus* la pure contrainte administrative) ; 2) la réhabilitation des savoir-faire et de la rationalité des pratiques paysannes ; 3) la méfiance à l'égard des effets déstructurants sur la paysannerie exercés tant par les entreprises commerciales européennes que par les nouvelles couches sociales africaines (« évolués » contestataires, « féodaux » enrichis etc.). Il est donc remarquable qu'en dépit du caractère intrinsèquement despotique du régime colonial, administrateurs et experts coloniaux formalisent une conception explicitement anti-capitaliste, agrarianiste et populiste du développement rural.

A partir de la fin de la première guerre mondiale, ces conceptions se concrétisent en A.O.F. dans les Sociétés Indigènes de Prévoyance (censées utiliser la prétendue institution africaine traditionnelle des greniers de réserve collectifs et protéger les agriculteurs des pratiques commerciales déloyales) et les mutuelles de crédit, et, dans les colonies britanniques, les coopératives (avec création d'un corps de fonctionnaires coloniaux spécialement chargés de les soutenir) et la tolérance des Farmers'Unions.

A partir de la seconde guerre mondiale, et jusqu'aux indépendances, triomphent le modèle du *Community Development* dans les colonies britanniques, celui du « relèvement rural » fondé sur l'animation rurale et les mouvements coopératifs et mutualistes dans les colonies françaises. Les institutions internationales, dont l'influence devient déterminante, reprennent en l'amplifiant le modèle du développement communautaire privilégié par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Loin de constituer une rupture avec les idées coloniales de l'avant-guerre (comme on le dit souvent), ces modèles s'en inspirent directement (d'autant qu'ils émanent des mêmes cercles de hauts fonctionnaires ou d'experts coloniaux). On re-

trouve donc les mêmes principes, réactivés par la situation spécifique de l'après-guerre : le « développement communautaire » et « l'animation rurale » sont privilégiés comme **modèle d'action non révolutionnaire** dans le contexte de la guerre froide et de la montée des nationalismes.

On retrouve réaffirmées la conception holistique du développement rural, la rationalité et l'efficacité techniques de la « coutume agraire » indigène ou du « système d'agriculture coutumier » et la rationalité économique des comportements paysans dans un contexte de système foncier communautaire et de transition des structures économiques. On souligne le primat des « besoins normaux », des « *felt needs* » et de « l'équilibre de la cellule agraire », le scepticisme légitime des paysans à l'égard des interventions coloniales antérieures et leur défiance à l'égard des « actions extérieures ». Les experts (notamment les agronomes) soulignent la capacité d'adaptation et la rationalité des « paysannats » ouest-africains en relevant cependant que c'est précisément ces qualités qui les engagent dans une évolution pervertie par le contexte économique et politique colonial (dans ce contexte, la monétarisation et les droits fonciers traditionnels conduisent au gaspillage des ressources naturelles et les interventions administratives sont perverties par les enjeux politiques et les « ploutocraties » locales). Toujours en continuité avec les principes identifiés dans l'entre-deux-guerres, se diffusent les idées de ce que l'on appelle aujourd'hui la « technologie appropriée » et la Recherche/Développement. On insiste sur la nécessaire progressivité des interventions, à partir de la connaissance du « système agricole indigène », en excluant toute expérimentation hasardeuse ou risquée, et en faisant un appel pressant aux sciences sociales, notamment à la sociologie, l'anthropologie et l'ethnologie. Une évolution rapide est jugée illusoire du fait des moyens d'action limités des services techniques colo-

niaux. Au passage, déjà, les «grands projets», impliquant des structures technocratiques autoritaires et dévoreurs de budgets, sont égratignés (Office du Niger ; aménagement de la Volta...). Le «développement communautaire», les coopératives et les mutuelles apparaissent les clés d'un développement rural à la fois techniquement efficace et politiquement légitime.

Concernant la période qui suit les Indépendances (années 1960), l'image qui reste des discours et des pratiques de développement rural de cette époque est plutôt celle de politiques productivistes, technocratiques, privilégiant des projets ambitieux et des structures de vulgarisation lourdes et contraignantes. C'est d'ailleurs ce diagnostic qui, au cours des années 1970, a justifié le qualificatif «d'alternatif» appliqué au modèle participatif. En réalité le modèle de développement rural prôné et mis en pratique dans la période suivant les Indépendances ne fut pas aussi éloigné de la norme «participationniste» des périodes précédentes, ni de la période qui suivit à partir des années 1970.

En premier lieu, s'il est vrai que les projets et politiques de développement des années 1960 promurent des objectifs ambitieux et technocratiques (en une période d'abondance croissante de l'aide extérieure), il n'en reste pas moins qu'ils promurent aussi, dans le cadre de ces projets et de ces politiques, les mêmes formes d'encadrement, de vulgarisation et d'animation, notamment en privilégiant le mouvement coopératif et l'animation communautaire (c'est l'époque du «socialisme africain», du «développement solidaire» et de la forte influence en Afrique francophone, du courant «Economie et Humanisme» de R.P. Lebreton et F. Perroux au sein même des organes de planification).

En second lieu, la «lourdeur» du dispositif de développement rural

mis en place à cette époque (planification, opérations lourdes de développement sectoriel, politiques d'aménagement régional) est justifiée par les promoteurs nationaux et étrangers, par le manque d'efficacité et les effets pervers des structures participatives mises en place dans les années 1950... mais en référence à l'objectif «participationniste» lui-même. En effet, le développement communautaire et le mouvement coopératif sont suspectés, à la fin des années 1950, de ne pouvoir jouer tout seuls le rôle qui leur est assigné (lourdeur des structures de développement communautaire ou coopératif ; inefficacité des agents locaux qui ne peuvent assumer la polyvalence de ces structures, et qui, plus proches des élites locales que de la masse des producteurs, se révèlent paternalistes, élitistes et dirigistes ; échec de ces structures quant à la production alimentaire de base ; effets technocratiques et inégalitaires sécrétés par ces structures). Aussi apparaît-il nécessaire de dépasser les écueils organisationnels du développement communautaire et coopératif «à la base» en coordonnant et contrôlant davantage «par le haut» les structures locales (Holdcroft 1984, Staatz et Eicher 1984). C'est bien dans ce sens qu'il faut comprendre la «planification ambitieuse» des années 1960 (multipliant cependant les structures de type coopératif...) et les «grands projets» des années 1970 (accouchant toutefois du «développement intégré» qui en partage le même esprit), dont on attend qu'ils assurent les pré-conditions d'un développement local équitable... et participatif.

Ainsi, par un curieux paradoxe, ce sont les mêmes raisons qui, à partir de la fin des années 1950, servirent à condamner les effets pervers d'un développement «à la base» incontrôlé et qui servent, depuis la fin des années 1970, à discréditer les effets pervers du développement «par le haut». Tout se passe donc comme si le développement rural des années 1960 et du début des années 1970 servait aujourd'hui d'image-repoussoir au modèle participatif, au

prix d'une méconnaissance de l'histoire et d'une réinterprétation a posteriori du passé, mais avec une gratification de taille : celle qui consiste, pour les promoteurs du développement participatif à partir des années 1970, à pouvoir se réclamer d'un modèle « alternatif » opposé au développement « par le haut » des années 1960 et, par extension, de toute l'histoire du développement.

Les composantes bureaucratique et populiste de la culture des développeurs

Cependant, un contre-argument souvent utilisé pour défendre l'originalité du modèle participatif contemporain est de tenir pour pure rhétorique le discours « associationniste » ou « participatif » des « développeurs » antérieurement à la rupture, tenue pour décisive, des années 1970. Cet argument, qui insiste sur le décalage entre le discours et les pratiques réelles (coloniales et post-coloniales), n'est évidemment pas dénué de pertinence, mais il s'attache davantage à l'analyse des résultats plutôt que des causes.

Il n'explique pas en effet : a) pourquoi le choix de la Participation paysanne comme modèle de référence à l'action de développement s'est imposé si précocement contre le modèle de la contrainte, qui pouvait tout aussi facilement se justifier (et se trouve souvent justifié « off record », de manière plus furtive, par les opérateurs contemporains) à partir des valeurs autoritaires et paternalistes ; b) pourquoi les organisations coloniales ou contemporaines de développement rural ont dépensé énergie et ressources pour identifier les causes de dysfonctionnement des structures participatives et pour tenter d'y remédier en les réformant constamment.

Or c'est précisément ces problèmes (notamment l'utilisation à des fins politiques ou privées des structures d'intervention) qui inquié-

taient périodiquement les développeurs coloniaux, les amenaient à identifier les mêmes difficultés à mettre en oeuvre une participation réelle (y compris lorsqu'il s'agit de structures initiées par des O.N.G.) que les opérateurs contemporains et, en fin de compte, à réinventer sans cesse le modèle participatif de développement. Le caractère apparemment alternatif du « développement par le bas » qui s'est cristallisé depuis les années 1970, et qui semble avoir aujourd'hui gain de cause parmi les opérateurs de développement les plus divers, relève clairement d'un argumentaire critique permanent dans l'histoire institutionnelle du développement. Loin de pouvoir rendre compte de cette histoire, cette « fonction critique » est elle-même secrétée par les institutions de développement. Elle est, par conséquent, un élément à expliquer de cette histoire - mieux encore : elle est un facteur-clé de la reproduction du dispositif et de la culture de développement. Pour le comprendre, il faut d'abord rendre compte de la manière dont s'est constituée cette culture.

Limitons-nous ici à l'examen des catégories d'agents prééminentes qui pourvoient l'institution de Développement en systèmes de normes, c'est-à-dire qui, simultanément, affectent des significations à l'ensemble du dispositif institutionnel et réifient ce système en un modèle « naturel » qui doit être observé sous peine de sanction. On peut, à la lumière de l'histoire institutionnelle du développement, reconstituer le processus d'émergence de la culture des « développeurs » et sa cristallisation sans grande rupture depuis la période coloniale en identifiant deux éléments permanents de cette culture.

a) La composante bureaucratique de la culture du Développement - Les représentations que les Développeurs se font d'eux-mêmes et de leurs pratiques sociales réfèrent, classiquement, à l'ordre légal-rationnel et bureaucratique caractéristique de la cul-

ture occidentale (Weber 1991) et à «l'artificialisme» découlant du système de valeurs individualiste et positiviste (Dumont 1985). Le développement rural n'est, à ce niveau, que le transfert de la croyance en l'ingénierie sociale que la culture occidentale s'est d'abord appliquée à elle-même et qu'elle a ensuite mise en oeuvre dans les territoires coloniaux.

On peut en effet constater dans l'histoire coloniale que les responsables de la mise en valeur agricole établissent précocement une analogie entre les paysans africains et les «paysans arriérés» de la métropole, «exploitant leur domaine d'une façon presque aussi primitive qu'en Afrique le paysan noir», mais que «la puissance de la mutualité agricole a transformés en un quart de siècle» (Henry, 1922). Simultanément, les politiques de développement agricole dans les colonies s'inspirent des politiques de modernisation agricole dans les métropoles. Les Développeurs s'identifient à des agents du Progrès organisant le transfert du modèle bureaucratique (et, accessoirement, démocratique) pensé comme universel tant au plan de sa légitimité que de son efficacité.

Par exemple, dès la fin de la première guerre mondiale, les nouveaux «professionnels» du développement rural colonial s'inspirent des moyens mis en oeuvre dans le secteur agricole métropolitain - avec un «détour» par les expériences coopératives en Inde chez les Britanniques. Dans le cas français, les administrateurs du développement (politiques et techniciens) sont fortement tentés par le modèle du «Pacte social» entre l'Etat et les paysans mis en oeuvre par la III^{ème} République dans la métropole. La «politique du paysannat» prônée en Afrique est largement analogue à la «politique de Maintenance» du ministre Mélines en France, et s'inspire de l'organisation agricole créée en 1919 pour les agriculteurs métropolitains. Un peu plus tard, les politiques

interventionnistes mises en oeuvre lors de la crise des années 1930 dans les grands pays occidentaux sont une source explicite d'inspiration pour le Gouvernement général de l'AOF. Pour le gouverneur Brévié, la mise en valeur agricole des colonies ne doit pas être recherchée dans une «doctrine coloniale spécifique» mais dans les tendances éprouvées dans les civilisations occidentales. Après 1936, le gouvernement du Front Populaire prolonge cette conception d'une «économie dirigée d'intérêt général aux colonies» associée à un «grand programme coopératif». Après la seconde guerre mondiale, se manifeste également chez les professionnels du développement colonial l'influence des «techniques d'encadrement» prévalant dans les métropoles ou dans les agricultures «développées» : organismes de régulation du marché (Caisses de stabilisation, Marketing Boards), financement des infrastructures agricoles (Colonial Development and Welfare Acts, Fonds d'investissement pour le Développement Economique et Social) ou structures associatives locales prenant en compte les besoins non strictement économiques des agriculteurs (comme l'«animation rurale» en France à la même époque). Dans le cas français, la politique «d'encadrement rapproché» prônée pour les producteurs africains est analogue au foisonnement d'initiatives qui, dès la fin de la guerre, se multiplient pour favoriser la diffusion du progrès chez les agriculteurs français. Ici et là, sont prônés et mis en oeuvre les principes de la responsabilité de l'agriculture, de l'initiative à la base et de l'importance du groupe... mais dans le cadre d'une forte mobilisation des services agricoles de l'Etat.

L'idéal bureaucratique auquel s'identifie la culture moderne de l'Occident s'efforce de combiner les valeurs d'efficacité et d'équité, et le terrain colonial ne constitue nullement une exception. Le Développement devient une idée-valeur universelle ; l'organisation coloniale et ses agents peuvent être identifiés non plus seulement

comme le résultat contingent et aléatoire des nécessités du commerce, de la diplomatie ou de l'esprit missionnaire, mais bien comme l'instrument d'une culture rationnelle fondée sur l'idée de l'application organisée d'un savoir pragmatique. Passée la phase proprement militaire et diplomatique de la pénétration coloniale, l'exotisme du terrain africain affecte de moins en moins la nature du savoir-faire et des compétences attendues de l'administrateur, de l'expert ou du technicien colonial, désormais soumis à des normes professionnelles routinisées analogues à celles qui prévalent dans les métropoles. Certes l'exotisme n'est pas entièrement évacué de la «culture coloniale» ; il demeure important, mais davantage comme un élément distinctif valorisant (notamment à l'égard de la «bureaucratie» métropolitaine, le terme prenant ici le sens péjoratif courant) que comme un élément discriminant de l'identité sociale des acteurs. Les Indépendances n'apportent guère de changements en ce qui concerne les «agents expatriés» du développement. Administrateurs et experts coloniaux se coulèrent d'ailleurs sans difficultés dans les institutions d'aide et de coopération ou dans les bureaux d'études, bénéficiant assez souvent de leur attitude antérieure compréhensive à l'égard des revendications nationalistes.

En ce qui concerne les nouvelles structures nationales d'administration du développement, la situation est plus complexe et exigerait une analyse qui ne peut être qu'ébauchée ici : a) Un premier point est la continuité formelle de la légitimité bureaucratique dans ce que l'on appelle significativement le «secteur» ou le «monde du développement», qu'il s'agisse d'agences gouvernementales, internationales ou non-gouvernementales ; b) Un deuxième point est la bureaucratisation inéluctable des organisations issues du milieu rural lui-même dès lors que, pour accéder aux ressources du «secteur du développement», elles sont tenues de répondre aux

exigences organisationnelles explicites des bailleurs de fonds (ces exigences n'étant pas moins contraignantes dans le cas des O.N.G.). Plus que jamais la conformité réelle ou apparente aux normes d'efficacité et d'équité du modèle bureaucratique est une condition d'accès au «monde du développement» ; c) Un troisième point, conséquence du précédent, est la croissance en milieu rural d'une couche sociale d'intermédiaires entre le dispositif officiel de développement et les bénéficiaires de son intervention. Ces agents, originaires du milieu rural ou y possédant des relations, valorisent de manière de plus en plus professionnelle leurs connaissances du fonctionnement ou du système de normes des organisations de développement en les mettant au service des organisations ou des associations paysannes.

Dans tous les cas, loin de s'affaiblir avec la crise économique et sociale que traverse l'Afrique, la composante de la «culture du développement» fondée sur l'idéal-type bureaucratique semble au contraire se renforcer et étendre son influence. L'auto-organisation de la «société civile» que les tenants du «désengagement de l'Etat» appellent de leurs vœux ne semble pas traduire autre chose que la diffusion du modèle «rationnel» d'organisation bureaucratique hors de la sphère étatique, comme ce fut le cas dans les entreprises à partir de la Révolution industrielle en Occident.

b) La composante populiste de la culture du Développement - Ce qui vient d'être dit jusqu'ici de la récurrence des représentations que les développeurs se font d'eux-mêmes et de leurs pratiques sociales évoque le simple transfert de la culture bureaucratique rationnelle occidentale. Les auteurs qui critiquent le processus «d'occidentalisation du monde» s'en tiennent souvent à cet aspect en n'y voyant que la manifestation d'une acculturation dominée par l'idéologie de la modernité occidentale de l'ère industrielle. Un

second niveau de la culture du développement doit être combiné à celui-ci. Il concerne cette fois les représentations que les Développeurs se font des «Développés», de leurs pratiques sociales et de leur altérité vis-à-vis du milieu social et culturel occidental.

Nous avons vu qu'aux alentours de la première guerre mondiale est formalisée, du côté britannique comme du côté français, une doctrine du développement rural posant comme incontournable le développement d'un petit paysannat à la fois ancré dans la «coutume», adapté au marché et acquis à l'amélioration de ses conditions de vie. Ce qu'A. Phillips (Phillips 1989) appelle «the West African Policy» ou la théorie du «Paysannat» des experts coloniaux français consiste à défendre contre les effets pervers de l'évolution économique et sociale le «vieux fonds paysan communautaire africain», tel que se le représentent ces experts, et, pour le défendre, l'aider à s'adapter sans perdre ses qualités intrinsèques (communautarisme, solidarité, égalitarisme...).

On sait qu'en réalité c'est le paradoxe majeur des représentations occidentales sur le développement - l'agriculture africaine, que les experts tiennent régulièrement pour traditionnelle depuis près de quatre-vingts ans, est le produit d'une histoire qui couvre de profondes transformations du tissu politique et social africain depuis notamment le début du XIXe siècle. Loin de représenter le «fonds paysan africain ancien» qu'il faudrait préserver des effets délétères du capitalisme sauvage et des «élites évoluées», les petites exploitations africaines, produisant ou non pour l'exportation, sont au contraire le produit d'une histoire sociale éminemment mouvante et contemporaine. Cette image idéalisée des agriculteurs ouest-africains et la politique coloniale qu'elle inspire relèvent du populisme, c'est-à-dire d'un certain type de rapport social (idéologique, moral, scientifique, politique) que des intellectuels

noient au moins symboliquement avec le «peuple» à partir de la représentation qu'ils s'en font (Olivier de Sardan 1990, Passeron 1989). Le «populisme colonial» se rattache, sans aucun doute possible, à la configuration idéologique du populisme qui, sous des formes qui peuvent être très différentes voire opposées, s'élabore en Occident à partir de la fin du 19e siècle. L'affinité profonde entre l'idéologie populiste et le Développement a été évidemment soulignée par différents auteurs (Kitching 1982, Robertson 1984, Richards 1985, Olivier de Sardan 1990) mais, le plus souvent, en se rapportant à la période postérieure à la seconde guerre mondiale. La filiation est en réalité plus ancienne et s'instaura d'emblée dès que les colonisateurs éprouvèrent le besoin de se doter d'un savoir qui se voulait pragmatique.

On peut conclure sur ce point que la «construction sociale du réel africain» par les Développeurs est beaucoup plus complexe que le simple transfert de l'idée évolutionniste du Progrès universalisé : la culture du développement charrie simultanément la nostalgie pour les communautés «naturelles», endémique dans la culture occidentale (Robertson 1984). L'image communautaire est toujours restée très forte dans les conceptions et la mise en pratique des projets de développement, et régulièrement réactualisée par des constructions théoriques peu attentives à l'histoire rurale africaine (par exemple, récemment, Hyden et sa notion «d'économie affective», ou, de manière plus nuancée, la thèse de la «revanche des sociétés africaines» du politologue J.F. Bayart).

C'est dans la combinaison contradictoire de cette représentation populiste des Développés, d'un côté, et de la valorisation du modèle d'action rationnel et bureaucratique des Développeurs, de l'autre, qu'il faut rechercher la raison de la prégnance et de la récurrence du modèle participatif de développement comme figure

paradigmatique de la culture du développement.

Le «Populisme bureaucratique», ses variantes et sa reproduction

Schématiquement, on peut en effet montrer : 1) que les contradictions engendrées par la combinaison des valeurs bureaucratique et communautaire génèrent simultanément un renforcement de ces contradictions ; 2) que ces contradictions ainsi reproduites sont perçues par la culture du développement comme le résultat «d'effets pervers» récurrents indépendants de la validité du modèle populiste et bureaucratique de connaissance et d'action ; et 3) que la fonction critique à l'oeuvre dans la culture du développement, en combinant l'idéologie populiste et sa variante misérabiliste, est elle-même un élément-clé de la reproduction de ce modèle.

1) Le «populisme bureaucratique» - terme par lequel nous pouvons désigner l'idéal-type de l'autorité et de la légitimité caractéristiques de la culture du Développement - prétend en définitive concilier les vertus de l'efficacité dépersonnalisée de la Bureaucratie (entendue comme idéal-type d'organisation) et les vertus de la Communauté, associées aux réseaux de solidarité sociale et aux particularismes qui structurent les paysanneries africaines. Dans ce dispositif de connaissance et d'action, le populisme légitime en outre le statut et l'action des opérateurs de développement.

De nombreuses études ont toutefois décrit comment la combinaison de ces éléments contradictoires que sont l'idéal bureaucratique et l'idéal communautaire aboutit simultanément à un renforcement du formalisme bureaucratique d'une part, et, d'autre part, au renforcement de micro-réseaux particularistes assimilé à l'expansion du clientélisme et de la corruption. D'un côté, les dysfonctionnements des structures

locales de développement sont attribués au particularisme des sociétés et cultures locales, et corrigées par davantage de règles et de contrôle ; d'un autre côté, les solutions pragmatiques pour adapter ces règles sont considérées comme manifestation d'inaptitude et de corruption ; néanmoins les caractéristiques communautaires des collectivités paysannes sont sollicitées pour assurer aux organisations paysannes cohérence, représentativité et durée. A partir de là, se déroule un processus de «malentendu productif» et d'ajustement sans fin entre les «stratégies paysannes» (révélant bien évidemment l'hétérogénéité sociale et économique du milieu paysan) et les stratégies des opérateurs de développement (révélant le caractère politique et contraignant de leur action ainsi que l'existence de pratiques très éloignées des règles formelles de l'organisation rationnelle). La lutte contre les dysfonctionnements du «populisme bureaucratique» alimente la croissance de la bureaucratie en même temps qu'elle nourrit les stratégies paysannes de «détournement» des objectifs bureaucratiques.

2) Les administrateurs, experts et techniciens coloniaux n'étaient pas moins au fait de ces problèmes que les critiques contemporains du style bureaucratique de développement. La culture du développement s'est ainsi cristallisée comme un système cognitif confronté en permanence à des effets non attendus ou contre-productifs qui entravent son instrumentalisation. Il s'en suit que, beaucoup plus que sur une codification de critères techniques spécifiques à «l'action de développer» en soi, la culture du développement s'est professionnalisée principalement sur la base d'une codification de ces effets invariablement perçus comme pervers.

On peut observer, d'abord, que si les différentes «spécialités» du développement possèdent un corpus de normes techniques, celui-ci concerne des codes professionnels spécifiques qui permettent

aux agronomes ou aux zootechniciens ou aux sociologues ou aux économistes etc. de se situer et de communiquer au sein de leurs spécialités, mais généralement pas entre eux. L'intégration de ces véritables «corps spécialisés» est plutôt assurée par une hiérarchisation implicite des domaines de compétence, ou par un ordre d'intervention des spécialités dans le processus de l'intervention ou encore par une prise en charge de la part des spécialités dominantes des aspects les plus généraux du développement (par exemple les aspects sociaux, voire culturels, par les économistes et les agronomes) (Schmitz 1991). Autrement dit, il n'existe pas de normes professionnelles générales propres à l'activité de «développer» en tant que telle, si ce n'est celles qui émanent des spécialités dominantes et qui, par là-même, sont susceptibles d'être toujours remises en question. L'évaluation des résultats d'une action de développement relève d'ailleurs d'une alchimie notoire (où l'on retrouve la prééminence de l'économie) et il n'y a pas de consensus absolu sur ses techniques (comme le manifeste, par exemple, la lutte d'influence que se livrent les grandes agences de développement pour imposer leur propre système d'évaluation).

On peut remarquer, ensuite (surtout en ce qui concerne les groupes d'agents appartenant aux niveaux les plus élevés des structures de développement), qu'il n'existe guère de «sanction du réel» pour les professionnels du développement. Les échecs (ou les réussites, plus rares) des projets ou des politiques économiques ne se traduisent pas vraiment par des mesures professionnelles vis-à-vis des opérateurs de développement s'ils satisfont par ailleurs aux normes de leur spécialité. D'ailleurs, il existe des raisons «objectives» pour que ce poisson-là reste définitivement noyé : d'une part, comme on vient de le signaler, la difficulté d'évaluer les effets propres d'une intervention à partir de critères simples, univoques et reconnus ; d'autre part, le fait qu'une action de développement met en oeuvre

une telle multiplicité d'agents et de structures qu'il est illusoire de vouloir en imputer individuellement les résultats. Le système d'évaluation du savoir-faire professionnel des Développeurs repose donc surtout sur des normes strictement internes aux organisations de développement, et elles sont en général d'ordre politique : un chef de service de la Coopération ou un chef de projet n'est pas évalué sur la réussite des opérations qu'il a montées ou dirigées mais plutôt sur l'engagement de la masse de crédits prévue en fonction de directives politiques ou sur la qualité de la coordination avec les responsables politiques et administratifs des pays bénéficiaires.

Si l'on admet que la fonction d'un système de normes est de réduire l'incertitude dans l'accomplissement des activités sociales, ni les normes techniques «de spécialités» ou de disciplines, ni les normes internes aux organisations ne sont donc en mesure de fournir un tel système normatif face à l'incertitude des résultats de l'action de développement et à la difficulté d'évaluer cette action. **Tout se passe comme si le «travail» de la culture du développement consistait à détacher cette incertitude et cette difficulté de l'action-même de «développer», et à l'imputer à des effets récurrents indépendants du modèle du Populisme bureaucratique lui-même.**

Ainsi, une fois «inventée» l'image populiste de la paysannerie africaine, l'écart entre les effets attendus de l'intervention de développement et les résultats observables peut être interprété de différentes manières dans le cadre conceptuel et symbolique de la culture du développement, sans que soit remise en cause la validité du Populisme bureaucratique. Cet écart -invariablement assimilé à des effets pervers contingents- peut être imputé : a) soit aux défauts de l'organisation bureaucratique lorsqu'elle se transforme en une technocratie ; b) soit à l'intervention perverse d'intérêts

émanant de couches sociales dominantes non-paysannes, par exemple les politiciens, les administrateurs ou les commerçants ou, à l'échelle internationale, les représentants des firmes et des grands pays industriels ; c) soit encore à l'état de décomposition du milieu paysan lui-même qui, sous l'effet de la domination exogène, perd ses qualités spécifiquement «populaires» et se trouve gagné par l'individualisme, l'inégalité ou tout simplement l'anomie engendrée par une grande détresse matérielle et morale.

Or on peut observer que c'est le même ensemble d'arguments qui est régulièrement invoqué depuis la fin de la première guerre mondiale. L'exercice du développement n'a donc pas consisté seulement, et même principalement, à concevoir et à mettre en oeuvre des opérations et des nouveautés techniques ou organisationnelles (cela ressortit de ce que l'on a précédemment appelé les normes de spécialité ou les normes internes aux organisations). L'exercice spécifique du développement a surtout consisté à penser et à codifier ces éléments étranges et inattendus qui accompagnent l'action de «développer», et dont l'existence atteste *a contrario* l'objectivité de la culture du développement. Tout se passe en effet comme si, plus les obstacles au développement étaient importants et variés, plus ils fondaient «en raison» l'existence du développement, plus était conforté le savoir qui l'objective et plus était légitime l'autorité qui le promeut. Quels que soient leurs champs de compétence, leurs idéologies politiques ou leurs organisations de rattachement, les Développeurs ne peuvent qu'être d'accord pour agir pour le développement - car on ne peut être contre le Progrès - et pour admettre que l'action de développement devra toujours composer avec la double nécessité d'une organisation bureaucratique efficace, impliquant l'identification d'interlocuteurs privilégiés en milieu paysan, et d'une participation de la base des «bénéficiaires», impliquant la mobilisation des

ressources communautaires.

3) Que faire alors des effets pervers, rejetés dans la pure contingence mais que la fonction critique inhérente à l'exercice de la rationalité bureaucratique ramène sans cesse à la conscience des développeurs, suscitant la «réinvention» constante et régulière du développement participatif comme «prototype» du développement ? Considérons la manière dont s'exerce cette critique dans l'histoire institutionnelle du développement rural en combinant deux variantes du populisme que l'on peut distinguer à la suite de Passeron (Grignon et Passeron 1989, Olivier de Sardan 1990).

La première, ou **populisme proprement dit**, fait retour au «Peuple» en lui attribuant des qualités spécifiques, une autonomie réelle et, en termes d'action, en postulant que seul le «Peuple» est en mesure de trouver les solutions à ses propres problèmes. C'est l'argumentation fondée sur les savoirs paysans, la cohérence du mode de vie communautaire et le développement «à la base» à partir des besoins tels que les ressentent les paysans eux-mêmes. Les effets pervers sont alors imputés à l'organisation bureaucratique, lorsqu'elle se transforme en une technocratie coupée des administrés, et à l'intervention d'intérêts émanant de couches sociales dominantes non-paysannes (politiciens, administrateurs, commerçants, intérêts économiques et politiques étrangers), lorsque cette intervention empêche que se réalisent les initiatives paysannes.

La seconde est la variante «**misérabiliste**» ou «**dominocentrique**», qui reconnaît aussi la nécessité de fonder la connaissance et l'action sur la réalité populaire mais en se polarisant sur les effets non seulement pervers mais encore destructeurs qu'exercent les couches sociales dominantes sur le «Peuple». Les processus de domination tendent alors à faire disparaître les ressources spécifiques et

la marge d'autonomie des sociétés et des cultures populaires. En termes d'action, cela signifie que la paysannerie n'est pas en mesure de générer et de mettre en oeuvre par elle-même les solutions à ses problèmes et que c'est le rôle du dispositif de développement de créer les conditions favorables à la réhabilitation des capacités d'initiatives locales. On a souligné, dans l'histoire institutionnelle, la récurrence de l'argument qui fait valoir l'état de décomposition du milieu paysan sous l'effet de la domination exogène, se traduisant par la diffusion de l'individualisme et de l'inégalité, par la perte des valeurs traditionnelles et, en définitive, par la nécessité de réhabiliter l'initiative perdue du paysan africain.

Les variantes populiste et misérabiliste, loin de s'opposer, peuvent facilement permuter ou se compléter au sein de la «culture du développement» sans contradiction apparente. On retrouve d'ailleurs l'argumentaire populiste et l'argumentaire misérabiliste combinés en proportions variables aussi bien dans les théories libérales du développement que dans les théories radicales.

Cela explique également que, dans le processus historique de constitution de la culture du développement, le modèle du développement participatif est relativement indépendant des pratiques dans la sphère proprement politique. Il s'accommode de (ou est généré par des) idéologies ou régimes politiques les plus divers, voire même opposés. Le «populisme colonial» a trouvé sa «niche écologique» aussi bien dans des phases de pur despotisme (comme dans l'entre-deux-guerres où le mode dominant de gouvernement est celui du paternalisme autoritaire accentuant le registre misérabiliste et la composante bureaucratique), de réformisme (après la seconde guerre et pour faire pièce à la fois à la montée des revendications nationales et aux pressions internationales) ou de partage du pouvoir avec les partis nationalistes dans les

années 1950 (période durant laquelle «s'indigénise» le Populisme bureaucratique). De même, après les Indépendances et le «transfert institutionnel» qui s'en suit, le développement communautaire et le coopérativisme fleurissent aussi bien dans les pays africains à régimes dictatoriaux que dans ceux qui ménagent des formes démocratiques. A défaut de garantie démocratique dans la sphère proprement politique, la conformité au modèle populiste participatif a longtemps suffi aux agences d'aide au développement rural pour accorder leur soutien aux régimes en place...

Dans la lecture de l'histoire institutionnelle du développement rural que nous proposons ici, la critique populiste et la critique misérabiliste se renforcent plutôt en ce sens que leur combinaison, coexistence ou opposition dans une même configuration cognitive et praxéologique suscite la redécouverte constante du problème de la Participation populaire, par une sorte de «balancement» d'un registre à l'autre (voir aussi Olivier de Sardan 1990). Tout se passe comme si la variabilité de la combinaison entre populisme et misérabilisme dans la configuration idéale-typique du populisme bureaucratique provoquait en permanence la réactivation de la fonction critique de la composante bureaucratique, réactualisant du même coup les valeurs populistes, et réamorçant la production d'effets d'ajustement des rapports sociaux entre Développeurs et Développés, entre les différentes couches rurales et entre les diverses composantes organisationnelles et hiérarchiques du dispositif de développement lui-même. Ce sont ces processus d'ajustement - socialement «normaux» - que la culture du développement codifie comme des processus pervers indépendants, ou ne remettant pas en cause la légitimité du Populisme bureaucratique - ménageant ainsi les conditions d'un nouveau cycle d'ajustement. Loin de déstabiliser la reproduction du populisme bureaucratique et de révéler ses propres effets pervers,

toute variation dans la combinaison des composantes bureaucratique et populiste, ou des registres populiste et misérabiliste relance la quête de la Participation et la réactualisation du système de valeurs de la culture du développement.

On peut penser par exemple, parmi les sources possibles de variation, aux effets des conjonctures historiques. Les périodes de crises ressenties à l'échelle internationale semblent accentuer le registre misérabiliste, donc la composante bureaucratique de la culture du Développement, appelant la réactualisation du modèle participatif par le renforcement de la critique menée sur le registre populiste. Ce fut le cas en Afrique de l'ouest durant la crise des années 1930, à la fin de la seconde guerre mondiale et depuis la crise des années 1970 (la «crise écologique» amplifie d'ailleurs cet effet, poussant à l'extrême les contradictions potentielles du modèle participatif de développement : ose-t-on en effet se demander s'il est cohérent de compter sur la participation de certaines populations du Sahel à des projets censés assurer leur maintien dans des régions dévastées que leurs forces vives ne pensent en majorité qu'à fuir ?)

Un autre facteur de variabilité de la combinaison populisme/misérabilisme (et donc de réactualisation du débat sur la Participation populaire) est la position des agents dans l'organisation hiérarchique des structures de développement. Il est probable qu'en privilégiant comme nous l'avons fait ici les discours et les pratiques des agents prééminents dans le «monde du développement», nous surestimons en partie le registre populiste et la composante communautariste de la culture du développement. En effet, les agents subalternes du dispositif de développement semblent plus sensibles au registre misérabiliste et à la composante bureaucratique du modèle participatif (comme semble l'indiquer le ton proche du paternalisme autoritaire utilisé par les techniciens ou les agents «de

base» dans leurs confidences «*off the record*»). Et c'est précisément la différence de sensibilité à l'égard des valeurs participatives au sein d'une même structure de développement et selon les degrés de la hiérarchie qui peut réactualiser le registre populiste de la culture du développement.

On pourrait aussi envisager comme facteur de variabilité les particularités nationales ou la «culture d'organisation» des grandes agences de développement. A l'époque coloniale, l'administration française semble ainsi avoir davantage cultivé le misérabilisme que le populisme, à l'inverse des Britanniques (l'*Indirect Rule* traduisant ce penchant). Aujourd'hui, il est frappant de constater que la rivalité des principaux bailleurs de fonds s'exprime notamment à propos de l'organisation de la vulgarisation agricole et de l'encadrement des agriculteurs (Training and Visit, Recherche/Développement, Conseil de gestion...). En y regardant de plus près, on constate peu de différences entre ces doctrines si ce n'est, ici encore, l'accent mis sur l'une des composantes du populisme bureaucratique ou sur l'un des registres du populisme. Les agences de développement peuvent d'ailleurs nuancer leurs doctrines selon les conjonctures et défendre les mêmes opinions que leurs rivales à des moments différents... Autant de «mini-variations» qui «entretiennent» les débats sur le prototype participatif.

* * *

Sans doute cet essai de décryptage de la culture occidentale du développement ne peut-il s'achever sur des recommandations concrètes. Le faire serait retomber dans l'illusion spécifique - mais, en tant que telle, parfaitement honorable - de la culture occidentale, à savoir que les cultures et les sociétés, comme les choses, sont affaire d'ingénierie. Tout au plus pouvons nous suggérer de ne pas

confondre deux grilles de lecture de la réalité. D'une part, celle qui concerne les manifestations du changement culturel et social, qui relève du souci de connaissance mais n'a guère de chance d'aboutir à l'objet du désir de la culture occidentale : la «Science du Progrès». D'autre part, la lecture du réel en termes de Développement, qui relève du souci de l'action et qui doit en conséquence assumer la nature foncièrement politique des cultures et des sociétés. Puissent les crises que connaissent aujourd'hui les sociétés africaines nous détromper définitivement sur l'image que nous en avons. Elles n'ont pas seulement un grand problème : la pauvreté ; elles ont aussi des passions (Hirschman 1984).

Bibliographie

Baré, J.-F., 1987 - «Pour une anthropologie du développement économique», *Etudes Rurales*, 105-106 : 267-298.

Bastide, R., 1971 - *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot.

Chauveau, J.-P., 1991 - «Enquête sur la récurrence du thème de la «participation paysanne» dans les discours et les pratiques de développement rural depuis la colonisation», *Chroniques du SUD*, Paris, ORSTOM.

Cohen, J.M., Uphoff, N.T., 1978 - «Participation's place in rural development : Seeking clarity through specificity», *World Development*, 8 : 213-235.

Dumont, L., 1977 - *Homo aequalis*, Paris, Gallimard.

Dumont, L., 1985 - «Identités collectives et idéologie universaliste : leur interaction de fait», *Critique*, XLI, 456 : 506-518.

Foucault, M., 1966 - *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard.

Grignon, C., Passeron, J.C., 1990 - *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard et Le Seuil.

Henry, Y., 1922 - *Le programme agricole*, Paris, Larose.

Hirschman, A.O., - «Grandeur et décadence de l'économie du développement», *L'économie comme science morale et politique*, Paris, Gallimard et Le Seuil.

Holdcroft, L.E., 1984 - «The rise and fall of Community Development : 1950-1965», *Agricultural Development in the Third World*, Eicher and Staatz eds, Baltimore and London, The John Hopkins University Press.

Kitching, G., 1982 - *Development and Underdevelopment in historical perspective. Populism, nationalism and industrialization*, London and New York, Methuen.

Olivier de Sardan, J.P., 1990 - «Populisme développementiste et populisme en sciences sociales : idéologie, action, connaissance», *Cahiers d'Etudes Africaines*, 120 : 475-492.

Phillips, A., 1989 - *The Enigma of Colonialism. British Policy in West Africa*, London, James Curry.

Polanyi, K., 1983 - *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard.

Richards, P., 1985 - Indigenous agricultural revolution, London, Hutchinson.

Robertson, A.F., 1984 - People and the State. An anthropology of planned development, Cambridge University Press.

Schmitz, J., 1991 - «Les sciences et techniques appliquées au développement et l'anthropologie», Bulletin de l'A.P.A.D., 2 : 9-15.

Staatz J.M., 1984 - «Agricultural development ideas in historical perspective», Eicher and Staatz eds, Baltimore and London, The John Hopkins University Press.

Weber, M., 1964 - L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Paris, Plon.

Weber, M., 1991 - Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société, Paris, Gallimard.

Sécurité, stabilité et développement en Afrique sub-saharienne

Remarques conclusives

Monsieur l'Ambassadeur Guy GEORGY

Je serais assez bref, non pas pour éluder la difficulté qu'il y a à faire des synthèses particulièrement serrées après tant de débats mais parce que les problèmes étudiés sont trop divers et trop vastes pour être résumés sans être trahis.

La première impression que j'ai retirée de nos travaux est l'immensité du problème africain. Nous avons fait un tour d'horizon général, relevé les situations les plus alarmantes sans pour autant mettre le doigt sur toutes les plaies. Nous l'avons vu par exemple avec les problèmes de sport ou de communication que nous avons à peine effleurés au cours des dernières interventions. Nous n'avons donc fait qu'un survol rapide, même s'il fut appliqué et pénétrant. Je voudrais tout d'abord rassurer les amis africains qui sont parmi nous et qui semblent redouter que l'Europe et les pays qui sont traditionnellement leurs interlocuteurs ne se désengagent des grands problèmes de leur continent, en se cantonnant dans la réflexion platonique. Qu'ils soient sans crainte, l'exemple de cette

L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

SECURITE, STABILITE
ET DEVELOPPEMENT

Actes des journées d'études de Paris

Les opinions exprimées dans cet ouvrage n'engagent que la seule
responsabilité de leurs auteurs

Secrétariat de la Défense Nationale
Diffusion: La Documentation Française
1993

